



Désignation de l'entreprise : AB ASSUR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 239 RUE DU MONT PERREUX 76230 ISNEAUVILLE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 90126791400017		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC IIF IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		CX	CQ				
		AF	AG				
		AH	AI				
		AJ	AK	1 134 014			
		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	AN	AO				
		AP	AQ				
		AR	AS				
		AT	AU	4 187			
		AV	AW				
		AX	AY				
		CS	CT				
		CU	CV				
		BB	BC				
		BD	BE				
		BF	BG				
		BH	BI	1 200			
		TOTAL (II)		BJ	BK	4 187	1 137 027
AC IIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM				
		BN	BO				
		BP	BQ				
		BR	BS				
		BT	BU				
	CREANCES	BV	BW				
		BX	BY				
		BZ	CA	3 171 183			
	DIVERS	CB	CC				
		CD	CE				
Comptes de régularisation	CF	CG	135 039				
	CH	CI	10 950				
	CJ	CK	3 317 172				
	CW						
	CM						
	CN		-1 088				
	CO	1A	4 187	4 453 111			
Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP (3) Part à plus d'1 an : CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise			AB ASSUR		Néant ☐ *			
					Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)				DA	906 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecarts de réévaluation (2)*		(dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)				DD	19 053		
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)*		(	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves		(	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	95 802		
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	1 021 455		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	185 338		
	Emprunts et dettes financières divers		(Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	3 168 614		
	Dettes fiscales et sociales				DY	44 217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	33 461		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	3 431 656			
Ecarts de conversion passif *				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	4 453 111			
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 269 081		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AB ASSUR

SARLA au capital de 906 600,00 euros

Siège social : 239 RUE DU MONT PERREUX 76230 ISNEAUVILLE

RCS n°901267914

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le 28 juin 2024, les associés de la société AB ASSUR se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 10 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Olivier ARTHUR.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Mr ARTHUR Olivier, propriétaire de 46 237,00 parts, représentant 46 237,00 voix, Gérant de la société.
- Mr BAVILLE Julien, propriétaire de 44 423,00 parts, représentant 44 423,00 voix, Gérant de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, approbation des ces conventions.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2023.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

JB 

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 95 801,93 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 95 801,93 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 71 606,97 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 24 194 Euros, soit 0,27 Euros par Parts sociales. Ce dividende sera payé au siège social à partir du .
- Au report à nouveau pour 0,96 Euros ;

Sur ce dividende, et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2023. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Il en résulte que les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Mr ARTHUR Olivier : 12 339 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Mr BAVILLE Julien : 11 854 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Mr ARTHUR Olivier : 8 637 Euros.
- Mr BAVILLE Julien : 8 298 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 28/06/2024.

SB OA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Certifié conforme



AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 453 111,05 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 95 801,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Mobilier

1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 134 013,60		
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	6 000,00		
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			6 000,00		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 200,00		
TOTAL			1 200,00		
TOTAL GENERAL			1 141 213,60		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 134 013,60	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			6 000,00	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					6 000,00	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 200,00	
TOTAL					1 200,00	
TOTAL GENERAL					1 141 213,60	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 346,68	1 840,00		4 186,68
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 346,68	1 840,00		4 186,68
TOTAL GENERAL		2 346,68	1 840,00		4 186,68

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ACTIF CIRCULANT

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 200,00		1 200,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 171 182,73	3 171 182,73	
	Charges constatées d'avance	10 950,00	10 950,00	
	TOTAUX	3 183 332,73	3 182 132,73	1 200,00
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 950,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	10 950,00

CAPITAUX PROPRES

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	90 660,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	90 660,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	185 337,93	22 762,41	92 825,09	69 750,43
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 168 613,80	3 168 613,80		
Personnel & comptes rattachés	9 833,29	9 833,29		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	4 240,99	4 240,99		
Etat & Impôts sur les bénéfices	25 868,00	25 868,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 275,08	4 275,08		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	26,00	26,00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	33 461,00	33 461,00		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 431 656,09	3 269 080,57	92 825,09	69 750,43
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	22 509,48			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	26,00			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56,33
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	717,38
Dettes fiscales et sociales	12 009,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	12 783,24

ENGAGEMENTS

AB ASSUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus	6 520,99					6 520,99
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	6 520,99					6 520,99
Engagements en matière de pensions	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
TOTAL	6 520,99					6 520,99